

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 juillet 2019

---

ADAPTATION DE L'ORGANISATION DES COMMUNES NOUVELLES À LA DIVERSITÉ  
DES TERRITOIRES - (N° 2102)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 82

présenté par  
Mme Dubré-Chirat

-----

**ARTICLE 4 BIS**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« II. – À la première phrase du deuxième alinéa et au troisième alinéa du II de l'article L. 2113-5 du même code, les mots : « deux derniers », sont remplacés par les mots : « septième et avant-dernier » . »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.